



Réunion des professeurs – Deuxième semestre Lundi 06 février 2023 à 20h30

1. Accueil et salutations

Monsieur Hurni souhaite la bienvenue à toutes et à tous et transmet ses remerciements aux personnes présentes.
PV de la séance du 17 août 2022 - Pas de remarque ou demande particulière. Le PV est adopté tel quel avec des remerciements à son auteure, Madame Anouck Bernardi.

2. Informations institutionnelles

2.1 Examens 2023 (Dates – Horaires – Experts – Fiche de l'élève - Commentaires)

Les dates sont connues, les horaires parviendront d'ici début mars voire avant si possible. Tous les experts-es sont confirmés sauf pour le violoncelle et la guitare jazz. Cela ne saurait tarder.

Il n'y aura pas de changements quant aux commentaires fait par l'expert-e. A celui-ci s'ajoutera celui de l'enseignant-e (à faire après l'examen) ou la semaine suivante en 3 exemplaires.

2.2 Certificat AVCEM-FEM

Il y a deux candidats cette année. Luc Wintsch (élève de Clément Strahm) et Jérôme Golliard (élève de Bernard Meylan). D'ores et déjà plein succès à eux.

3. Activités musicales et pédagogiques

4.1 L'Ecole aux Cygnes

Le planning est confirmé. Il y aura 8 sessions. Le succès est plus qu'au rendez-vous puisque 20 classes se sont inscrites. L'organisation sera revue pour la prochaine rentrée scolaire afin que le CMNV puisse proposer plus de sessions (2 chaque semaine) avec également plus d'instrument à présenter (voir aussi des ateliers par la suite) et débiter le programme plus tôt dans l'année (en octobre). Les jeudis et vendredis à 13h45.

Guillaume Bouillon suggère que les enfants repartent avec un dépliant qui présente le Conservatoire et de la publicité pour les portes ouvertes ou autre manifestation qui suivrait.

4.2 Audition générale de la Section classique (vendredi 09 juin 2023) au Temple d'Yverdon

Sur l'idée de l'année passé mais en beaucoup plus court. La musique de chambre et d'ensemble sera une priorité. Pas de prestation soliste mais au minimum en duo. La durée, de 20h00 à 21h30 grand maximum. Afin de ne pas subir le départ des parents qui viennent uniquement écouter leur enfant, le petit orchestre jouera en début, au milieu et à la fin de l'audition.

4.3 Audition générale de la Section jazz (samedi 10 juin 2023) à l'Amalgame à 17h00 et 20h00

4.4 La Fête de la Musique (mercredi 21 juin 2023)

Les chœurs de Madame Dida Guigan y seront présentés lors de cette journée de fête.

Comme à chaque fois, l'inscription se fait directement sur le site de l'afmy : <https://lafmy.ch/>

4.5 Le Palmarès (samedi 24 juin 2022)

Il se déroulera dans la salle de L'Aula Magna (Château d'Yverdon-les-Bains). Vu l'externalisation de l'événement, l'organisation se verra amplifiée. Des renseignements précis parviendront d'ici mai.

4.6 Aquanota

Jean-Christophe Ducret : Pour la guitare, il y a actuellement 2 groupes de 90 mn de 3 personnes et 2 groupes de 135 mn de 3 personnes également et tous partiront sur 135 mn au 2^{ème} semestre, car l'engouement pour la méthode est au rendez-vous. André Hahne a également 1 groupe de 3 personnes.

4.6 Carte Talent

L'OFC a décidé de mettre en place la carte talent pour le monde de la musique (inspiré de ce qui se fait dans le domaine sportif). Pour l'encouragement à la formation à la musique.

JTM – Concept Jeune Talent Musique, jusqu'à l'âge de 20 ans.

Permettre aux enfants de suivre des cours supplémentaires qui seront pris en charge par la Talent Card. Se sont les parents qui toucheront directement l'argent alloué.

L'audition des élèves est prévu pour fin juin, début juillet pour mettre ensuite cela en place à la rentrée prochaine 2023/2024.

L'élève lui-même devra préparer une petite lettre de motivation (avec ses mots) pour son dossier.

Le talent est aussi relatif selon l'enfant s'il est assidu ou a beaucoup de la facilité...

4. Informations administratives

5.1 Congé-modification

Jean-Pierre Prahin : Vos contrats actuels sont soumis aux Directives du Conservatoire. Avec l'introduction de la CCT, vos contrats de travail seront validés par la CCT. Pour arriver à cela, on doit tous vous licencier et vous réembaucher ! Donc vous recevrez 3 mois avant la mise en vigueur de la CCT un courrier recommandé comme quoi votre contrat est résilié et que votre nouveau contrat sera régi par les règles de la CCT et vous devrez renvoyer le contrat signé. Voilà ce qu'est un congé modification.

Seuls les enseignants sont concernés.

La CCT vous sera remise dès qu'acceptée et signée dans son entier.

5.2 CCT (informations)

Le texte à été approuvé par les deux délégations (employés et employeurs) de la plate-forme. Un article pose encore quelques divergences d'interprétation et d'applicabilité. Ce document devrait toutefois être en force pour la prochaine rentrée 2023-2024.

5.3 Séance du deuxième semestre (Jour et horaire)

Appel à l'entier du corps enseignant. Urgence de trouver un autre moment, un autre jour ou une autre période pour cette séance. Sûrement un matin à programmer.

Le soir à 20h30 n'est plus du tout représentatif quant à la présence et la qualité de la séance même.

5. Portes ouvertes 2023

6.1 Informations de la commission

Daniel Eisler : Nous avons réfléchi à donner un nouveau souffle aux portes ouvertes.

Le principal changement est la semaine avant les portes ouvertes, le Conservatoire sera ouvert en continu pour venir assister aux ateliers, chœurs, jardin des chansons... ainsi que la possibilité de venir avec un ami, une amie aux cours individuels... faire des présentations de groupe d'instruments et ateliers dans la grande salle. Avec toujours la possibilité d'essayer les instruments avec les professeurs dans leur studio ensuite. Il y a aura des food trucks présents pour se désaltérer et se rassasier durant toute la journée. Nous aurons aussi accès à l'Impro pour se faire. Simone Unger propose aux professeurs de se joindre à elle pour des auditions de chant.

Nous aurons la chance de pouvoir compter sur un étudiant qui va faire son travail de fin de formation (TPI) sur le Conservatoire. Collaborateur travaillant au sein de l'entreprise Osmose (entreprise de communication qui a créé le site du CMNV). Samuel (c'est son prénom) fera divers reportages (interviews) durant la semaine précédant les Portes ouvertes et durant la journée du samedi 01 avril. Son travail sera ainsi une promotion pour le CMNV et sera visible sur le site ainsi que les réseaux sociaux. Cela ne pouvait mieux tomber pour nous.

6.2 Photos professeurs-es – Site du CMNV

Alice Moraz a reçu mandat de faire le portrait de tous/toutes les enseignants-es du CMNV. Portraits qui seront diffusés sur le site du CMNV (avec présentation individuelle). Un studio photo sera installé dans la Grande Salle durant la semaine du 27 février au 04 mars et Alice préparera un doodle afin que chaque professeur-e puisse réserver sa session. Par la suite ces photos seront suivies par une pastille qui vous présentera succinctement.

7. Association des professeurs APCMV

7.1 Communications et informations

Guillaume Bouillon président présente le comité : Nathalie Nançoz, Simone Unger, Clément Strahm, Florence Renaut et Annick Richard. Les commissions ont été reconduites. Son rôle est un outil de dialogue entre les professeurs et les doyens, les professeurs et la Direction... Si un professeur s'intéresse à rejoindre le comité c'est avec plaisir. Un point important sera aussi soulevé c'est la chaleur au 2^{ème} étage à fin juin et fin août pour trouver des solutions de rotation de studio ou autre mais on espère aussi que la commune fera aussi des investissements.

8. FEM

8.1 Directives 2022-2023

La FEM a décidé que les salaires des professeurs seront indexés de 1,4 % au 1^{er} janvier 2023, en se basant sur l'Etat de Vaud. Cette augmentation n'est malheureusement financée par la FEM qu'à 50%, le reste c'est pour les écoles de musique, ce qui ne donne pas une situation pérenne. Car si nous devons augmenter encore les écolages et perdre des élèves, ce n'est pas productif. Les parents sont les principaux facteurs de rentrée d'argent pour le Conservatoire.

8.2 Reconnaissance du CMNV

Dossier de reconnaissance à délivrer à La FEM pour le 30 avril. Suite à l'octroi de cette reconnaissance de 5 ans jusqu'en 2028, le CMNV pourra à nouveau se voir pleinement et entièrement reconduire dans la LEM.

9. Divers et propositions individuelles

Jean-Christophe Ducret aurait un projet de stage de guitare du 3 au 9 juillet. Est-ce que le projet peut être soutenu par la FEM ou le Conservatoire.

Monsieur Hurni, oui la FEM rentre en compte pour des projets spéciaux. Faire une présentation entre 2 à 3 mois avant le projet à la Direction qui le transmettra à la FEM.

Clément Strahm présente NovaJazz créé par André Hahne qui organise des concerts de saison, au Conservatoire à la Dérivée... et qui organise aussi un Festival. Le festival a du public mais les concerts en ont des fois beaucoup moins. Ils mettraient à disposition 8 places par saison pour les professeurs du Conservatoire afin qu'ils puissent venir aux concerts qui se produisent au CMNV. Car il trouve que peu de collègues viennent y assister. Peut-être même quelques places aussi qu'on pourrait envoyer à certains élèves du Conservatoire.

Monsieur Hurni propose aussi de faire des apéros avant ou après concert avec les artistes sur réservation.

Bonne rentrée et fin de soirée à tous.